



CAVALAIRE
HÔTEL DE VILLE



CAVALAIRE
LE MAG
OCTOBRE 2016

VIVRE ENSEMBLE
COMMUNE DE CAVALAIRE

EDITO DU MAIRE



“
... Si nous n'agissons pas dès aujourd'hui, ..., demain Cavalaire entrera durablement dans l'austérité.”

« Il faut d'abord savoir ce que l'on veut, il faut ensuite avoir le courage de le dire, il faut ensuite l'énergie de le faire. » (Georges Clemenceau).

Il y a un avant et un après 14 juillet 2016, comme il y a eu un avant et un après 11 septembre 2001.

Nous sommes entrés dans une France où le simple fait d'organiser des manifestations festives, pour que tous puissent se retrouver, pour le plaisir d'être ensemble, nécessite de prévoir des dispositifs de sécurité dignes d'une visite présidentielle.

Pourtant, j'ai décidé de ne pas baisser les bras, pour que Cavalaire continue d'être cette cité où il fait bon vivre et s'amuser en famille. Quand certains annulaient tour à tour leurs événements, j'ai opté pour la résistance : il est hors de question que des fanatiques, des extrémistes, nous contraignent à changer notre mode de vie, à nous calfeutrer dans nos foyers.

Notre programme d'animations a ainsi été maintenu : le concert de Gilbert Montagné, le feu d'artifices du 15 août, la Caval'Eau Jet, le concert de Cerrone ou la Rosalie's Race Cup.

Que serait notre station sans ces festivités ?

Sans ce dynamisme qu'elles apportent, combien de résidents secondaires, de touristes déserteraient notre ville au profit d'autres territoires plus vivants ?

Car, au-delà de la résistance à la peur, à la terreur, dans laquelle les islamistes radicaux veulent nous enfermer,



Tournée TF1 le 20 juillet 2016 © TF1

l'enjeu est tout bonnement économique : sans son tourisme, sans son attractivité, notre commune ne peut continuer d'exister telle qu'elle est.

Si pendant plus de 10 ans, il a été possible de ne pas augmenter les taux d'imposition, c'est pour deux raisons : d'une part, l'augmentation continue de la population cavalaïroise – qui a permis de dynamiser les bases d'imposition (l'assiette des impôts locaux) – et d'autre part le niveau des dotations d'Etat et des subventions des différents partenaires publics.

Aujourd'hui, la crise est passée par là, les dotations et subventions ont fondu comme neige au soleil, tandis que la dette de Pardigon est venue presque achever des finances communales qui étaient entrées en zone de turbulence fin 2013 (je n'insisterai pas sur l'indécence et l'absurdité de ceux qui continuent à le nier).



Depuis plus de deux ans, j'ai demandé à mes élus et mes services qu'ils travaillent de concert pour redresser la barre budgétaire et financière de notre commune, tout en maintenant le meilleur service aux Cavalaïrois. Ce travail commence à porter ses fruits.

Mais je vous dois la vérité : si nous n'agissons pas dès aujourd'hui pour maintenir la puissance du moteur de notre économie – le tourisme et l'attractivité de notre territoire – demain Cavalaire entrera durablement dans l'austérité.

« Les portes de l'avenir sont ouvertes à ceux qui savent les pousser » (Coluche)

Son rayonnement, sa réputation d'aujourd'hui, Cavalaire le doit certes à la qualité de ses paysages, de ses collines, de son environnement. Elle le doit bien évidemment à ses 2,4 kilomètres de plages. Les services et les animations qu'elle propose à tous sont

loin d'y être étrangers. Mais serait-elle si attractive, en saison comme à l'année, sans son port, sans son casino, ou encore sans sa médiathèque ou son gymnase ?

Serait-elle si attractive si le courage politique du Maire d'alors n'avait pas su affronter les nombreuses voix qui s'étaient élevées à cette époque pas si lointaine ? Le port ? « Une erreur ! » Le Casino ? « On n'en veut pas ! » La médiathèque, le gymnase ? « Disproportionnés pour Cavalaire ! »

Qui aujourd'hui oserait remettre en cause ces investissements ?

Ce sont à chaque fois les mêmes arguments qui sont avancés, très souvent gouvernés par la crainte du changement, la frilosité. « Mais voyons, Cavalaire n'est pas Saint-Tropez, restons donc à notre place ! » ou encore « C'est démesuré, disproportionné ! » ou « Mais gardons donc notre authenticité ! ».

Ces arguments, je les entends encore aujourd'hui concernant le projet Ecoblu de redéploiement portuaire. J'entends même que Cavalaire se prendrait pour Dubaï... L'histoire a cette fâcheuse tendance à se répéter et certains à avoir la mémoire courte.

Ce projet, j'y consacre tous mes efforts pour l'expliquer. Des réunions hebdomadaires sont organisées, un comité de concertation a été créé pour en discuter le contenu avec les professionnels du port. Son architecture n'est pas arrêtée, nous n'en sommes qu'au stade de l'avant-projet.



Réunion hebdomadaire ouverte aux cavalaïrois



Mais j'aimerais que chaque Cavalaire comprenne à quel point ce projet est fondamental pour Cavalaire.

Combien de villes en France ont l'opportunité de pouvoir rénover un quartier tout entier, de moderniser l'un de leur principal équipement économique et touristique, et tout ceci sans dépenser un seul euro d'impôts ?

La réponse : toutes les villes qui disposent d'un port à gestion privée dont la concession arrive à terme. Et dans le Var, et dans le golfe de Saint-Tropez, il y en a.

Si nous ne savons pas profiter de cette opportunité aujourd'hui, demain il sera trop tard.

Tout chef d'entreprise le sait : si les investissements ne sont pas faits à temps pour améliorer ses équipements et renouveler son offre, une entreprise est vouée à mettre la clef sous la porte. Lorsque les parts de marché ont été captées par des concurrents, il est très difficile de les récupérer.

Si Cavalaire ne renouvelle pas son offre touristique, si nous ne savons pas, dans le respect du développement durable, maintenir le dynamisme économique et démographique de notre commune, nos ressources vont s'effriter.

Nous avons aujourd'hui l'occasion de maintenir notre commune au-dessus du panier, en renouvelant l'offre de notre territoire :

- Moderniser notre port, tout en lui gardant son caractère familial et en permettant aux Cavalaireois de continuer à avoir à un prix attractif un accès à la mer
- Garantir le maintien de la profondeur de nos plages
- Créer des produits écotouristiques, en valorisant notre patrimoine naturel et historique exceptionnel : ouvrir la Maison Foncin au public, créer une ou plusieurs Maisons de la Nature (nous y réfléchissons avec le service environnement et l'élu délégué, nous

vous en parlerons plus tard), baliser nos sentiers de promenade et de randonnée, dont les sentiers de Pardigon

- Réfléchir tous ensemble au réaménagement de notre centre-ville et à la création d'un centre culturel, de la façon la plus prudente possible et la moins consommatrice de ressources communales.

Ces actions peuvent permettre à Cavalaire de conserver de façon durable son attractivité de station de tourisme familiale renommée. Grâce aux ressources qui en découlent, ces actions peuvent vous permettre de conserver le niveau de service dont vous profitez au quotidien, sans effort fiscal supplémentaire.

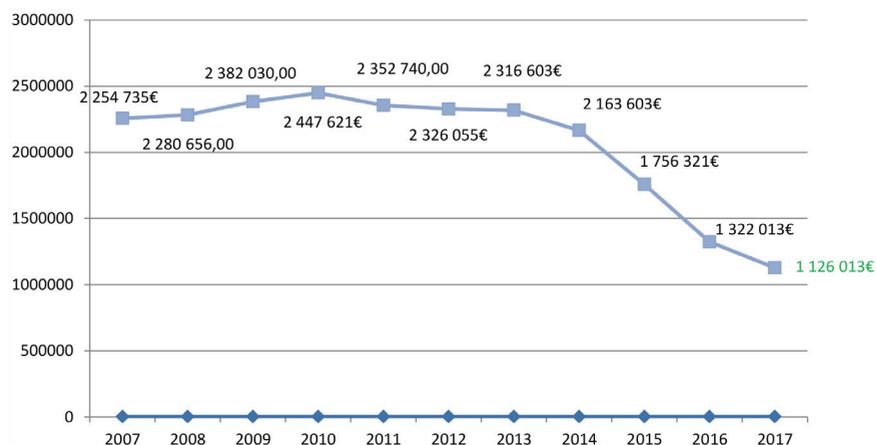
Bien à vous
Philippe Leveilh

COMPTE ADMINISTRATIF

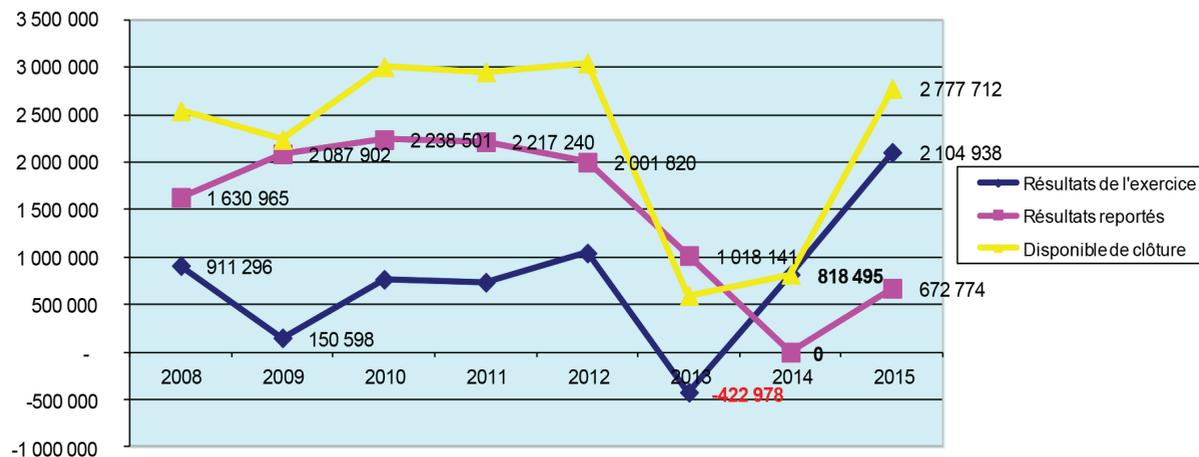
EXERCICE 2015

Le compte administratif est le document comptable de fin d'année, comme le bilan de l'entreprise qui retrace toutes les opérations de recettes et de dépenses de 2015, avec la reprise des soldes à reporter de l'année 2014, pour finalement indiquer le résultat comptable de fin d'exercice.

Schéma 2 : Évolution de la DGF



Le tableau 1 illustre les résultats comptables de 2008 à 2015, et démontre la politique de redressement financier menée depuis avril 2014.



L'ornièrè financière de la fin 2013 que nous avons dû combler, a été suivie de résultats positifs qui permettent aujourd'hui de sortir du réseau d'alerte des Finances Publiques.

Les résultats, en fin d'année passent de :
- 422 978 € en 2013
+ 818 495 € en 2014
Et + 2 104 938 € en 2015.

Notre capacité de financement s'est redressée considérablement par rapport aux années antérieures ; ce qui nous permet une marge de manœuvre de plus de 2,7 millions € (voir tableau 1).

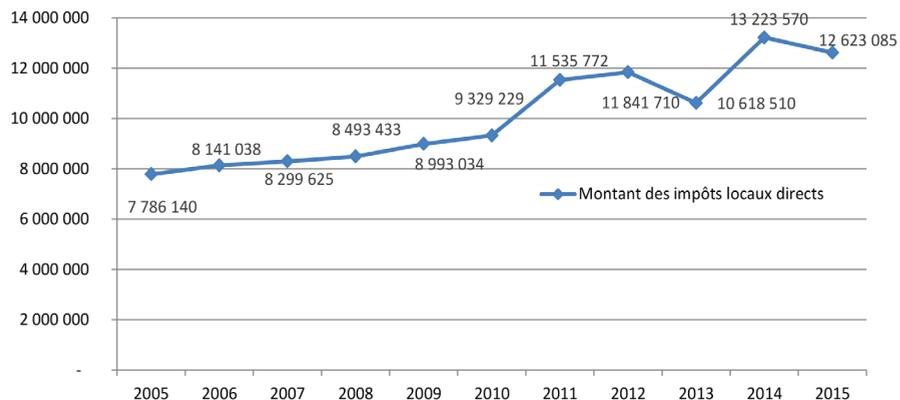
Ce qui pose problème, pour Cavalaire, comme pour toutes les communes de France, c'est la chute inquiétante des dotations de l'Etat. Les subventions de fonctionnement, nécessaires au

bon fonctionnement des services (voirie, éducation, sécurité, social...) perdent plus de 380 000 € par an. Seule bonne nouvelle, au dernier Congrès des Maires de France, le gouvernement a annoncé que cette diminution ne sera que de 50 % du montant prévu (cf schéma 2).

En ce qui concerne la fiscalité locale, cette baisse de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) oblige les collectivités à augmenter les taux des impôts locaux et à faire des coupes sombres sur les crédits budgétaires en matière de culture, d'animation et de services.

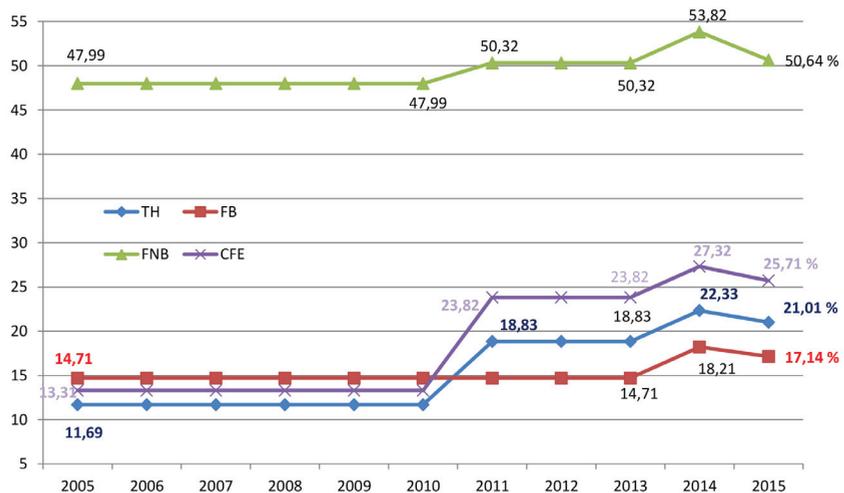
Cavalaire échappe à cette règle du fait de l'augmentation des taux effectuée en 2014, après dix ans de stabilité. Le tableau 3 concernant le produit fiscal (recette encaissée) des impôts locaux montre l'évolution de ces impôts. La baisse constatée entre 2012 et 2013 provient du transfert du service de ramassage des ordures ménagères à la Communauté de communes au 1/5/2013 et de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) qui sert à le financer.

Schéma 3 : Impôts locaux directs



Rappelons qu'en 2015, les taux ont été votés en diminution de 5.9 % et en 2016, cette baisse a été reconduite en diminution de 2 %.

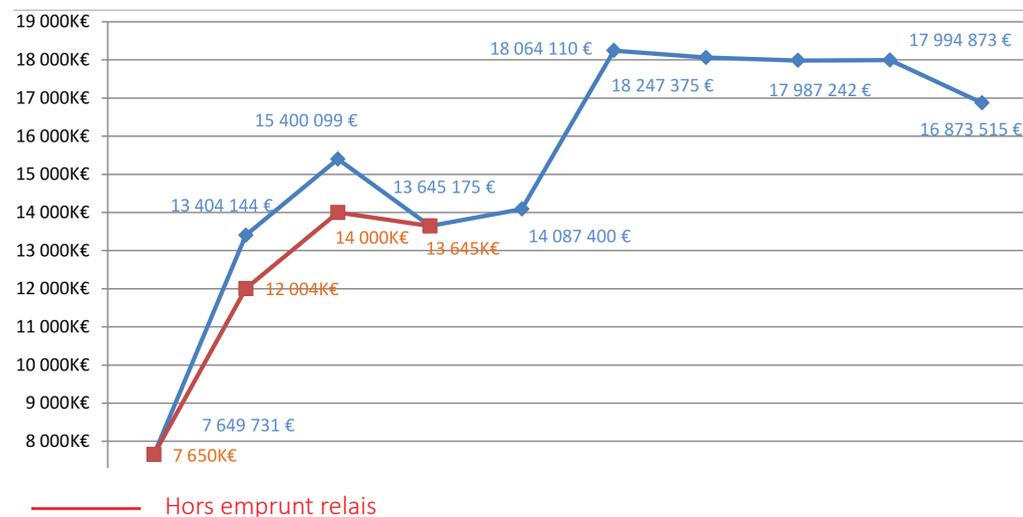
Schéma 4 : évolution des taux des impôts locaux



Une bonne gestion doit normalement dégager un excédent de fonctionnement. C'est-à-dire que les recettes de fonctionnement doivent obligatoirement être plus importantes que nos dépenses, et cet excédent doit permettre le remboursement des emprunts et le financement des investissements.

Le tableau n° 5 retrace l'évolution de la dette communale. Afin de maîtriser ces charges, il a été décidé de limiter le recours à l'emprunt à hauteur de 500 000 €/an. Comme chaque année la charge du remboursement en capital excède le million d'euros, notre désendettement atteint donc les 500 000 € chaque année.

Schéma 5 : évolution de la dette communale



Notre gestion financière et administrative démontre que les efforts entrepris pour maîtriser les coûts et optimiser les choix, tout en maintenant une qualité de service aux Cavalois ont été suivis de résultats très satisfaisants, qui permettent une bonne marge de manœuvre pour pouvoir envisager les investissements futurs.

Bientôt, la nouvelle gestion portuaire qui suivra la fin de concession du port à gestion privée, générera également des ressources qui devront permettre à notre commune de passer le cap de la crise financière qui touche toutes les collectivités locales.

Michel LINDEBOOM
Adjoint aux Finances



LE PÔLE RESSOURCES ET MOYENS

Les services de la commune et de ses établissements rattachés, la Caisse des Ecoles et le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) sont organisés en trois pôles.

Le pôle « Services à la population » et le pôle « Gestion du Territoire » ont à leur charge des missions visibles par tous, qu'il s'agisse d'assurer l'accueil des enfants et adolescents (crèche, centre de loisirs, centre ados) ou de procéder au nettoyage des espaces publics communaux (la voirie).

Les actions du troisième pôle « Ressources, Moyens et Conseils » sont plus discrètes et pourtant fondamentales. Ce pôle est ainsi chargée de veiller à ce que les autres services communaux disposent de tout ce qui est nécessaire pour fonctionner, dans le respect des règles strictes qui encadrent les collectivités locales.

Constitué de 4 services (DRM, Financier, RH, Commande publique) ce pôle a par ailleurs un objectif important : dépenser mieux et moins. Optimisation et chasse au gaspillage sont ses maîtres mots, et ce au quotidien.

Le Directeur des Ressources et Moyens

En lien avec le Maire, les élus et les services, il participe à la définition des orientations en matière de ressources humaines et financières tout en assurant leur suivi et mise en œuvre. Il contribue notamment à l'amélioration et l'optimisation de l'organisation des services en s'appuyant sur une proche collaboration avec les chefs de services concernés. Cela permet la planification et la mise en œuvre de projets de services qui ont vocation à moderniser le fonctionnement interne ou le service rendu aux usagers. De plus, l'élabo-



Philippe Benkheil
Directeur des Ressources et Moyens

ration d'indicateurs et d'outils de suivi d'activité (tels que la masse salariale, les coûts, les recettes, la fréquentation des établissements) lui permet de conseiller dans la prise de décisions et de suggérer des pistes d'économies.

Le service financier

Constitué de 3,5 agents, le service financier a pour mission principale la gestion du budget principal de la commune et des 9 budgets annexes (CCAS, Caisse des écoles, Port public de plaisance, Assainissement, Transports...) qui regroupent l'ensemble des prévisions de recettes et de dépenses de l'année. Outre la préparation, le service assure l'exécution quotidienne des budgets, gère la dette et la



Olivier Vasseur
Directeur du service financier

trésorerie, les subventions, la politique tarifaire, les relations fournisseurs/débiteurs...

Le service réalise régulièrement des études et analyses prospectives et rétrospectives financières et fiscales, élabore des tableaux de bord, des indicateurs de gestion, assure un suivi des contrats, conventions, supervise, contrôle et met à jour les régies de dépenses et recettes.

Le service financier est un prestataire transversal pour l'ensemble des services de la commune qui le sollicite quant aux procédures à appliquer. Chaque année près de 5 000 factures sont traitées, issues en amont de plus de 2 000 commandes qui sont systématiquement vérifiées.

A réception, chaque facture est transmise au service concernée pour visa (contrôle du service fait) puis retournée pour mandatement au service financier. C'est le Trésor Public qui assure le contrôle *in fine* et procède au virement sur le compte du fournisseur (séparation entre ordonnateur et comptable).

Du côté des recettes, plus de 2 000 titres sont également émis chaque année. Ils concernent à la fois des produits à recevoir comme l'encaissement des droits d'occupation du domaine public ou encore les loyers mais également des encaissements déjà constatés chez le percepteur (dotations, impôts locaux...) ou sur l'une des 16 régies de recettes de la ville (restauration scolaire, crèche, bibliothèque, sport, stationnement...).

Le budget principal et les budgets annexes de la ville de Cavalaire s'élèvent à 43,738 millions d'euros.



Céline Zapata, Nathalie Masson, Bruno Sion
Equipe du Service Financier

Le service des Ressources Humaines

Les moyens financiers dont dispose la commune sont, pour près de la moitié des dépenses de fonctionnement, consacrée à payer les dépenses de personnel. Les ressources humaines, comme on les appelle, agents fonctionnaires ou contractuels, sont chargées de mettre en œuvre

les nombreuses compétences de la commune.

La gestion de ces employés communaux est confiée au service des ressources humaines, qui dispose du même effectif que le service financier. Pilotage de la masse salariale, attribution et contrôle des différents droits des agents (carrière, congés, formation, rémunération, protection sociale...), participation aux procédures de recrutement, application du statut de la fonction publique font partie de ses missions.



Céline Zapata, Marie-Noëlle Gosse (RRH), Florian Coasne.
Une partie de l'équipe des Ressources Humaines.

Le service de la Commande Publique et des Assurances



Elise Saint-Jalmes
Responsable du service de la Commande Publique et des Assurances.

Le chemin peut paraître assez long et tortueux pour une collectivité locale qui souhaite acquérir des fournitures, bénéficier de prestations de service ou réaliser des travaux.

Récemment réformé, le droit de la commande publique est un cadre assez rigide qui a pour but de garantir le respect de la concurrence et de la transparence dans les achats réalisés par l'Etat, les collectivités locales et les structures (associations, opérateurs...) financés par eux.

Après avoir défini ses besoins, il s'agit de les exprimer de façon précise dans un cahier des charges, puis de lancer une consultation, de re-

cevoir des offres, de les analyser en fonction de différents critères et de choisir enfin le candidat retenu. De la première à la dernière étape, souvent plusieurs semaines s'écoulent.

Le service de la commande publique, composé d'un agent, bientôt renforcé par un demi-poste, conseille élus et services dans ces différentes procédures, dont il participe activement à la mise en œuvre.

Ce service gère par ailleurs les différentes déclarations de sinistres auprès des assureurs de la commune, qu'il s'agisse d'accidents de véhicules, de casses de mobiliers urbains...

PROCÉDURE DE MODIFICATION DU PLU

La commune de Cavalaire dispose d'un Plan Local d'Urbanisme récent, approuvé le 10 juillet 2013. Cependant, la promulgation de la loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové n° 2014-366 du 24 Mars 2014, dite loi ALUR, se traduisant par la suppression immédiate des superficies minimales de terrain constructible et des coefficients d'occupation des sols (COS), a constitué une évolution législative majeure justifiant d'apporter des modifications au document d'urbanisme.

En effet, le législateur considère qu'à l'usage, le COS s'est révélé être un outil réducteur et peu adapté. Son utilisation dans certains documents d'urbanisme a souvent eu pour objet de limiter a priori les droits à construire sans s'appuyer sur une véritable analyse et sur l'expression d'objectifs de qualité urbaine qui sont la base nécessaire pour définir un dispositif réglementaire adapté.

Par ailleurs, la possibilité d'exiger une taille minimale des terrains pour les rendre constructibles était subordonnée à l'existence de contraintes techniques d'assainissement non collectif ou à la nécessité de préserver une urbanisation traditionnelle ou un intérêt paysager. Elle s'est révélée peu efficace et souvent mal utilisée, et a contribué à une surconsommation d'espace sans lien avec la réalité des contraintes ou la préservation de la qualité des secteurs concernés.

Le projet de modification n° 1 du PLU a permis à la commune d'analyser les effets de la loi ALUR sur son territoire et de proposer les adaptations réglementaires nécessaires à la maîtrise de la capacité d'accueil d'un certain nombre de zones présentant des enjeux paysagers ou des

enjeux en termes d'équipements et de circulation. Par ailleurs, eu égard au retour d'application des règles d'urbanisme pendant plus d'un an, certaines imprécisions ou erreurs matérielles ont été identifiées. La présente modification tend ainsi à corriger ces éléments afin de permettre à la commune de disposer d'un PLU cohérent dans son ensemble.

La modification entend également à prendre en compte les recommandations issues des conclusions du commissaire enquêteur ayant mené l'enquête publique afférente à la procédure d'élaboration du PLU en vigueur, ainsi que les jugements du Tribunal Administratif annulant partiellement certaines dispositions du PLU.

Pour connaître les caractéristiques principales de la modification, rendez-vous sur le site de la mairie : www.cavalaire.fr

OUVERTURE À L'ENQUÊTE PUBLIQUE :

En vue de cette enquête publique, Madame Elisabeth VARCIN, exerçant la profession de secrétaire administratif de classe exceptionnelle de préfecture (e.r),

a été désignée en qualité de commissaire enquêteur titulaire par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Toulon. Monsieur Bernard LARRIEU, exerçant la profession d'ingénieur en chef des ponts et chaussées (e.r), a été désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

L'enquête publique se déroule du MERCREDI 21 SEPTEMBRE 2016 au LUNDI 24 OCTOBRE 2016.

Le dossier d'enquête publique comprenant le projet de modification du PLU, les pièces qui l'accompagnent, ainsi qu'un registre d'enquête seront déposés à la Mairie de CAVALAIRE-SUR-MER, au service urbanisme – Place Benjamin Gaillard – CS 50150 – 83240 CAVALAIRE-SUR-MER, pendant toute la durée de l'enquête du lundi au jeudi de 8 H à 12 H et de 13 H à 17 H et le vendredi de 8 H à 12 H.

Le commissaire enquêteur recevra à la mairie (salle de réunion du 2^{ème} étage) les :

**MERCREDI 21 SEPTEMBRE DE 9 H A 12 H
JEUDI 29 SEPTEMBRE DE 13 H A 17 H
VENDREDI 07 OCTOBRE DE 9 H A 12 H
LUNDI 17 OCTOBRE DE 9 H A 12 H
ET LUNDI 24 OCTOBRE DE 13 H A 17 H**

Chacun pourra prendre connaissance du dossier de modification du PLU et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur à son attention à l'adresse suivante : Madame le commissaire enquêteur, Hôtel de Ville de CAVALAIRE-SUR-MER – Place Benjamin

Gaillard – CS 50150 – 83240 CAVALAIRE-SUR-MER

Toutes informations relatives à l'enquête publique, au dossier d'enquête et au projet de modification, peuvent également être obtenues auprès du Service Urbanisme et Foncier de la commune situé à l'adresse de l'Hôtel de Ville, et joignable au 04.94.00.48.23, pendant toute la durée de l'enquête du lundi au jeudi de 8 H à 12 H et de 13 H à 17 H et le vendredi de 8 H à 12 H.

Il est par ailleurs possible d'obtenir ces informations en consultant le site internet **www.cavalaire.fr**.

Le rapport du commissaire enquêteur sera mis à la disposition du public à la Mairie de CAVALAIRE-SUR-MER aux jours et heures habituels d'ouverture ainsi que sur le site internet de la commune (www.cavalaire.fr), et ce pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

À l'issue de l'enquête publique, ce projet de modification du PLU, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, fera l'objet d'une délibération du Conseil Municipal.

AMÉLIORATION DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS AU COMPLEXE HENRY GROS

Mur d'escalade, construction d'un mur de vitesse :

Un nouveau don de Monsieur et Madame Chambas a permis le financement d'un mur de vitesse qui vient compléter le mur d'escalade actuel. Ce mur de vitesse est praticable par différents utilisateurs : adhérents de clubs d'escalade et les scolaires.

C'est une voie rapide de 14.50 m de haut et de 6 m de large.

Cette structure répond à toutes les normes en vue d'une homologation départementale.

Montant des travaux 47.200 € TTC



Réfection du sol de la salle de tennis de table et du hall d'entrée

La salle de tennis de table a fait l'objet de la dépose de l'ancien revêtement et de la pose d'un revêtement sportif spécial « tennis de table » sur toute la surface de la salle soit environ 315 m². Ce sol spécial garanti un sol souple sportif avec un amortissement entre 25 % et 34 %.

Il a été procédé également à la dépose et décapage de l'ancien revêtement de sol du hall d'entrée en très mauvais état en vue de sa réfection en revêtement polyuréthane d'une surface estimée de 90m².

Montant des travaux : 43.200 € TTC



SPORT URBAN STYLE

Une grande soirée urban style le samedi 19 novembre prochain à 21h00 au Complexe sportif Henry Gros.



Durant 1h30 plusieurs shows vont se succéder avec du freestyle en BMX, rollers et trottinettes acrobatiques sur des rampes impressionnantes...

Les plus célèbres riders français seront présents pour le plaisir des spectateurs.

Le meilleur groupe de streetdance de France présentera également son spectacle dynamique et éclectique.

Le tout sera encadré par la présence de magnifiques pompom's girls et des canons «Air lanceurs» qui vont enflammer l'assistance.

Un événement innovant et ébouriffant à Cavalaire qui s'adresse aux jeunes ainsi qu'aux familles.

Tarif : adulte 7€, gratuit pour les moins de 18 ans.

Renseignements : COF - 04 94 01 92 10

SPORT SANTÉ : UN RECORD POUR L'AQUA GYM !



Aqua Gym du Service des sports de Cavalaire.
Record de participation battu le matin du 12 août dernier !
230 personnes à l'eau... Félicitations à toutes et à tous et merci à Manue !

École de football féminin

Tu as entre 5 et 15 ans ? Viens découvrir le football à travers des jeux et animations au Football Club de Ramatuelle.

L'École de Football Féminin du Football Club de Ramatuelle est ouverte aux jeunes varoises, de tous niveaux.

Les entraînements se déroulent à la Croix-Valmer et à Ramatuelle.

Nous contacter.

Hervé : 06.72.71.13.99 - Christine : 06.79.95.09.87 - Kévin : 06.46.49.65.28



Vélo-club de Cavalaire (VCC)



Le vélo-club a pour objet de pratiquer et d'encourager le cyclotourisme en général, sur route, à VTT, VTC ou VAE.

L'association est affiliée à la Fédération française de cyclotourisme (F.F.C.T.). Le VCC roule tous les mois de l'année.

Site internet : www.facebook.com/veloclubdecavalaire/

Adresse mail :

veloclubdecavalaire83@orange.fr

Mobile : (06) 74 97 03 69

QUALITÉ DES EAUX DE BAINNADE EXCELLENTE À CAVALAIRE !

La surveillance de la qualité des eaux de baignade donne lieu à 1 contrôle réglementaire par semaine de la part de l'Agence Régionale de la Santé (ARS) sur les plages « Bonporteau », « Centre-ville », « Parc » et « Pardigon ». En plus de ce contrôle et dans le cadre de la certification "Démarche Qualité Eaux de Baignade", la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez en collaboration avec les services de la Ville réalise des contrôles d'autosurveillance sur ces mêmes plages en ajoutant également celle des « Dauphins » (Non analysée par l'ARS en raison de sa proximité avec la plage du Parc et celle de Pardigon.)

En autosurveillance, pendant les mois de Juillet et Août, le nombre de prélèvements par semaine est effectué de la manière suivante :

- Bonporteau et Dauphins : 1 prélèvement/semaine
- Parc et Pardigon : 3 prélèvements/semaine
- Centre-ville : 7 prélèvements/semaine

Au mois de juin, la fréquence de prélèvement augmente de manière graduelle : 1 prélèvement par semaine et par plage la première quinzaine de juin et deux prélèvements par semaine et par plage la seconde quinzaine de juin (sauf pour les plages Bonporteau et Dauphins qui restent à une fréquence hebdomadaire).

Au mois de septembre, la stratégie d'autosurveillance est calquée sur le mois de juin. La fréquence de prélèvement diminue graduellement entre le début du mois et la fin du mois : deux prélèvements par semaine et par plage la première quinzaine de septembre (sauf pour les plages Bonporteau et Dauphins qui restent à une fréquence hebdomadaire) et 1 prélèvement hebdomadaire la deuxième quinzaine de septembre.

A l'issue de la saison 2015, l'ARS a établi un classement basé sur les résultats d'analyses réglementaires des 4 dernières années : 2012, 2013, 2014 et 2015 (Les analyses 2016 sont toujours en cours).



BONPORTEAU

Eau de qualité excellente

CENTRE-VILLE

Eau de qualité excellente

LE PARC

Eau de qualité excellente

DAUPHINS

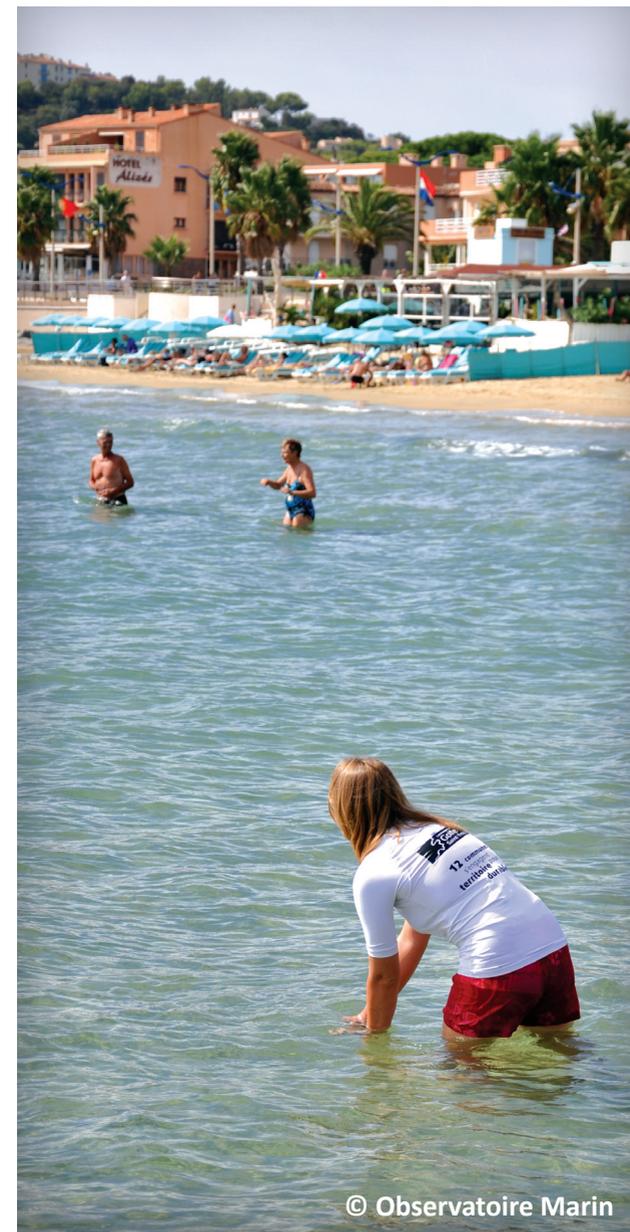
Non classée

PARDIGON

Eau de qualité excellente

La fréquence de prélèvements : plus élevée en autosurveillance qu'en contrôle réglementaire (1 fois par semaine pour l'ARS contre 3 fois par semaine en moyenne pour l'Observatoire marin), augmente les chances de détecter une pollution et de garantir la sécurité des baigneurs au niveau bactériologique.

Les services de la commune de Cavalaire restent vigilants sur l'interprétation de ces résultats d'analyse et mettent en œuvre les mesures qui peuvent s'imposer en cas de pollution détectée notamment par la fermeture des plages lors d'événements pluvieux.



© Observatoire Marin

PROLIFÉRATION DES SANGLIERS

Face à la prolifération des sangliers dans le département du Var, l'Etat est mobilisé pour permettre l'accroissement des prélèvements et la prévention des dégâts.

Les mesures prises à ce jour pour lutter contre la prolifération des sangliers

Le département du Var fait face depuis plusieurs années à une forte augmentation des populations de sangliers. Cette prolifération crée de nombreux problèmes en matière de sécurité publique, de santé publique, de dégâts agricoles et forestiers, et de dégradations dans les zones péri-urbaines.

Seule une forte diminution des populations de sangliers permettra de limiter les dégâts et nuisances causés par cette espèce. C'est pourquoi le Préfet du Var mobilise depuis 2012 tous les moyens réglementaires ouverts dans le cadre national pour étendre au maximum les possibilités de chasse du sanglier.

La chasse au sanglier peut être pratiquée jusqu'à dix mois de l'année dans le respect de la réglementation :

- tir d'été du 1er juin au 12 septembre sur autorisation individuelle,
- chasse en battue du 1er juin au 31 juillet dans certaines communes,
- préouverture au 1er août,
- période d'ouverture générale de la chasse (de septembre à janvier),
- fermeture différée au 28 février,
- destruction en tant qu'animal classé nuisible du 1er au 31 mars.



De plus, compte tenu des importantes périodes de sécheresse que nous connaissons depuis 2 ou 3 ans, les sangliers tentent davantage de venir se nourrir en ville, faute de trouver leur nourriture dans la forêt.

C'est pourquoi, des demandes de battues administratives sont régulièrement formulées auprès des services de l'Etat par la Mairie de Cavalaire. Quelques-unes sont organisées mais la priorité est donnée à la protection des cultures.

Ces opérations restent donc insuffisantes au regard du nombre d'animaux présents sur notre territoire.

La société de Chasse l'Union de Cavalaire essaye également de réguler au mieux la population de sangliers mais la tâche est grande !

Monsieur LAURENT SALA, membre de la Société de chasse cavaloise, se propose, sur rendez vous téléphonique, de venir chez vous, afin de vous indiquer quels sont les meilleurs moyens de défense que vous pouvez mettre en place autour de votre propriété.

Il est joignable au : 06 75 86 81 87.

C'est pourquoi, afin de limiter au maximum les dégâts dans vos jardins, nous pensons qu'il est désormais nécessaire de délimiter vos propriétés en les clôturant.

Enfin pour terminer sur ce sujet, un nouveau phénomène est apparu cette année dans les rues cavaloises : **la fouille des poubelles par nos « amis » les sangliers.**

Pour des raisons de salubrité sur la voie publique, nous vous préconisons donc, de fermer correctement vos sacs-poubelle et de les placer à l'intérieur des conteneurs, de respecter les horaires de sorties afin de limiter le temps d'exposition des déchets sur la voirie et si possible, de positionner vos conteneurs afin que les sangliers ne puissent pas les retourner, tout en veillant à ce que la collecte puisse se faire normalement.

Vous pouvez toutefois contacter le Service Environnement qui reste à votre disposition pour toutes autres questions relatives à la nuisance des sangliers.

RENTRÉE SCOLAIRE

La rentrée scolaire s'est faite dans les meilleures conditions.



La rentrée à Cavalaire c'est :

- 174 enfants accueillis à l'école Maternelle « Le Petit Prince » ;
- 342 enfants à l'école élémentaire «La Roseaie».

«Cavalaire Famille» a procédé à l'inscription de :

- 159 enfants au restaurant de la maternelle
- 319 enfants au restaurant de l'école élémentaire
- 201 enfants en périscolaire
- 341 enfants en nouvelles activités périscolaires
- 140 enfants le mercredi
- 53 enfants en transport scolaire primaire.

LE NOËL DES ENFANTS

La fête de Noël des enfants de la crèche aura lieu le mercredi 14 décembre.

Au programme, à 10h : spectacle au patio ; 11h : repas ; 14h30 : animations surprises ; 17h : goûter en présence des parents.

Fermeture de la crèche

La crèche « Les Dauphins Bleus » fermera pendant les vacances scolaires de Noël du lundi 26 décembre 2016 au lundi 2 janvier 2017.

Sauvetages



Hommage aux 6 équipiers de la SNSM de Cavalaire qui ont secouru une famille (un couple et deux enfants) au Cap Taillat le 10 août dernier quand leur voilier s'est échoué dans les rochers à 4h du matin.

Suite au sauvetage nous avons obtenu le témoignage des rescapés : « Nous avons croisé cette nuit là de grands professionnels, nous ne les oublierons jamais ! » Félicitations !

Hommage également au regretté équipier, Jacky VIGNERON, que l'on voit sur la photo à l'avant de la vedette, qui nous a quittés en septembre suite à une chute en vélo, plongeant de fait toute la station dans une période douloureuse.

Félicitations aussi à Antonin LABBE, pompier volontaire qui a sauvé en juillet sur la plage de Cavalaire une dame atteinte d'un malaise et qui était en train de se noyer.

Une meilleure information aux entrées de la ville

Vous pouvez voir désormais une belle information lumineuse aux entrées de la ville.

Un nouveau mobilier urbain dédié à l'information événementielle municipale a, en effet, pris la suite des anciennes banderoles. Plus visuels, ces mobiliers offrent aux personnes entrant à Cavalaire par les deux axes, une information claire, esthétique et performante. Un plus pour Cavalaire !



Sculpture

A l'occasion du Festival de Jazz CAVAL'AIR JAZZ FESTIVAL, l'artiste Jean-Luc BIBOLINI a fait don à la ville d'une magnifique sculpture en forme de saxophone qui a pris place dans le rond-point Saint-Exupéry.



Rentrée du CCAS

INFOS RENTRÉE

Reprise des cours

ATELIERS PEINTURE

Tous les jeudis
de 10h à 12h
à la salle du
club de l'Amitié



ACTIVITÉS PHYSIQUES ADAPTÉES ET GYM DOUCE

Les mardis et vendredis
de 9h30 à 10h45
à la salle omnisport du
gymnase Henry Gros



Représentants : C.C.A.S.
32 Allée Galinette 83240 Cavalaire-sur-Mer
Tél : 04 94 64 45 20
Mail : ccas@cavalaire.fr
www.cavalaire.fr

Reprise également des restaurants du mardi à Cavalaire depuis le 6 septembre et du foyer restaurant à La Croix Valmer les jeudis depuis le 1^{er} septembre pour les seniors. Sur inscription au CCAS.



Casino de Cavalaire Une rénovation après 20 ans !

L'inauguration de la rénovation du Casino de Cavalaire s'est déroulée le 16 septembre dernier.

C'est en Juillet et Août 1995, sous la mandature de Louis Foucher, que se déroula la première ouverture du Casino pour la saison avec une salle en rez-de-chaussée. Puis une ouverture à nouveau pour Noël en 1995. En Février et Mars 1996 réouverture pour la formation des croupiers. Ouverture officielle enfin le 2 avril 1996 avec uniquement les tables, sans machines à sous qui elles, n'arriveront qu'en avril 1997.

L'arrivée du Casino, fut un nouvel élan économique pour Cavalaire, c'est aussi un lieu incontournable de notre ville.

C'est un partenaire financier, généreux depuis des années, toujours présent pour soutenir la ville et ses associations.

Ce casino version 2016, après 10 mois de travaux, est un lieu agréable avec une toiture rétractable et des brumisateurs, de nouveaux et confortables aménagements où il fait bon vivre.

Félicitations à Messieurs Olivier RAINEAU et Alain CADI à qui nous devons ce bel établissement, ainsi qu'à Monsieur Pedro SANCHEZ, son Directeur.



Alain CADI, Pédro SANCHEZ, Philippe LEONELLI, Louis FOUCHER, Olivier RAINEAU. (© Photo M.N)



Réalisation d'un marquage au sol sur la RD559

Réalisation d'un marquage au sol sur la RD559 à l'entrée de la ville visant à réduire la vitesse excessive des véhicules par un rétrécissement de la voie et à apporter une protection des personnes aux abords des passages piétons.



JEUX D'AUTOMNE 2016

VACANCES DANS LES ÉTOILES À CAVALAIRE !

Une fois n'est pas coutume, l'Office de Tourisme, la direction des sports, et le service événementiel de la ville s'unissent cette année pour proposer aux jeunes vacanciers et Cavalairois un programme d'exception pendant les vacances scolaires d'octobre.

Jeu de piste, ateliers, activités sportives, parade, et bien sûr fête d'Halloween, une semaine passionnante à vivre en famille ou entre amis à l'occasion de cette nouvelle édition de «Jeux d'Automne», labellisée Famille Plus.

Et cette année, les vacances seront galactiques à l'occasion de la sortie du nouveau Spin off de la saga Stars Wars dans quelques semaines au cinéma.

Création de sabres laser et de vaisseaux spatiaux pour les plus petits, ateliers théâtre, initiation cuisine, et bien plus encore seront proposés du 24 au 28 octobre sur l'esplanade de Lattre de Tassigny.

Et pour les plus sportifs, initiation au tir à l'arc, ou encore escalade sur mur gonflable, seront organisées sur la même esplanade.

Les commerçants sont associés à ce programme alléchant puisque sera organisé dans les boutiques du centre-ville un jeu de piste « A la recherche des créatures de la guerre des étoiles » avec à la clef de nombreux cadeaux à gagner.

Toutes ces animations sont bien sûr gratuites et ouvertes à toutes et à tous.

Cette semaine riche en animations se clôturera le lundi 31 octobre avec le traditionnel défilé d'Halloween et un spectacle « Spécial guerre des étoiles » toujours sur l'esplanade de Lattre de Tassigny.

C'est certain, nos chères têtes blondes vont en prendre plein les yeux pendant ces vacances à Cavalaire !

Retrouvez sur cette page le détail de la programmation Jeux d'automne – Vacances dans les étoiles :

Du 20 au 31 octobre CAVALAIRE FÊTE HALLOWEEN

A la recherche des créatures de « La guerre des étoiles »
Jeu de piste. Centre-ville
Renseignements : Cavalaire
Entreprises

Du 24 au 28 octobre

ATELIERS ARTISTIQUES ET CRÉATIFS SUR LE THÈME DE « LA GUERRE DES ÉTOILES »

pour les enfants à partir de 6 ans
Esplanade de Lattre de Tassigny de
10h à 11h – de 11h à 12h
de 14h à 15h et de 15h à 16h.
places limitées – Inscriptions sur
place au début de l'atelier
Renseignements :
Office de Tourisme

Mardi 25 octobre ARTS DU CIRQUE ET ACCROSPORTS TIR À L'ARC ET BADMINTON

Esplanade de Lattre de Tassigny de
9h30 à 16h non stop.
Renseignements : Service des Sports

Mercredi 26 octobre ATELIERS CULINAIRES POUR LES ENFANTS

Esplanade de Lattre de Tassigny de
10h à 11h – de 11h à 12h
de 14h à 15h et de 15h à 16h.
Renseignements :
Office de Tourisme

Vendredi 28 octobre

INITIATION D'ESCALADE ET TIR À L'ARC.

Esplanade de Lattre de Tassigny de
9h30 à 16h non stop.
Renseignements : Service des Sports

ATELIER COSMÉTIQUE BIO

10h à 11h – de 11h à 12h
de 14h à 15h et de 15h à 16h
Inscriptions sur place.
Renseignements :
Office de tourisme

Lundi 31 octobre PARADE D'HALLOWEEN ET SPECTACLE

Sur le thème de
« La guerre des étoiles »
Concours de déguisements,
goûter et spectacle.
A partir de 15h
Centre-ville et esplanade de
Lattre de Tassigny
Programme complet
à l'Office de Tourisme



Remise de médailles et de grades aux Sapeurs-pompiers de la ville



15 août : le maire et le Sous-préfet



Belle délégation américaine en visite à Cavalaire. Philippe Leonelli avec Madame Uzra ZEYA, chef de mission adjointe représentant l'Ambassade des Etats-Unis, Madame Monique QUESADA, Consul Général des Etats-Unis à Marseille et le Colonel David CHAPMAN, Attaché de la défense Américaine.



Exposition d'artistes de la Galerie ART 83 de Michel POULAIN à l'Hôtel de ville sur le conseil artistique de Brigitte OURY.



Gilbert Montagné © Patrick Carpentier



Ulrick THEAUD expose ses photographies "Les Hommes aux grands cœurs" dans le hall de l'Hôtel de ville jusqu'au 21 octobre.



Raid Latécoère



De gauche à droite : M. Martinez, V. Lagaf', A. Dandonneau



Le maire et Cerrone

Agenda culturel

OCT-NOV-DÉC

Office Municipal de la Culture (OMC) : 04 94 64 00 96 / Médiathèque : 04 94 01 93 20 Espace Archéologique : 04 94 01 92 18

Du samedi 1^{er} octobre au vendredi 30 décembre 2016

“Mail-Art & Bande Dessinée” : une exposition atypique et joyeuse de Christian BALMIER

L'exposition, constitue une rétrospective des créations de Christian Balmier depuis près de 40 ans.

Christian BALMIER développe des concepts qui reposent sur le fonctionnement de la chaîne postale. Une série d'envois à des personnages de bandes dessinées (Hergé et Jacobs), qu'il traque dans leurs adresses successives en relation avec les albums, matérialise un effet "boomerang". Les "enveloppes" lui reviennent en effet, parfois après plusieurs mois, après avoir cherché en vain leur destinataire dans de lointains pays du monde. Christian Balmier a participé à de nombreuses manifestations de Mail-Art, en France et à l'étranger. Christian Balmier a réalisé en 2002 un film documentaire TV de 52 mn sur le Mail-Art. Le Mail-Art est une forme de création artistique qui joue à la fois sur le fond et sur la forme de la communication par voie postale.

L'exposition est accompagnée de projections vidéos, d'ateliers, et d'une large sélection de bandes dessinées.

Médiathèque : entrée libre aux horaires d'ouverture. Infos : 04 94 01 93 20



Mardi 15 novembre 2016

Les Conférences archéologiques « De la pierre au métal,... » par Edith PLATELET

**Auditorium de la Médiathèque à 17h.
Gratuit sur réservation**

Au cours de la Préhistoire, Homo sapiens est devenu, peu à peu, le seul représentant de la lignée humaine. De chasseur-cueilleur il devient agriculteur-éleveur. Un peu plus tard sa vie est peu à peu marquée par une découverte entraînant une importante évolution technologique : la "pierre". Un grand tournant dans l'histoire de l'humanité débute avec l'utilisation de métaux, nécessitant des techniques appropriées...une aventure qui se poursuit...!

Médiathèque : Tél. 04 94 01 93 20

Dimanche 16 octobre 2016

L'Héritage presque parfait Théâtre par la troupe « Les Miss en scène »

Comédie drôle et décapante

L'héritage presque parfait, d'Angélique Sully raconte l'histoire d'une vieille dame malicieuse et machiavélique, qui doit composer avec les manigances et les mensonges de ses soeurs et nièces, ainsi que les affirmations de son neveu autiste qui remet les choses à plat. Salle des Fêtes, 17 h 00 place Jean Moulin. Renseignements:

OMC – Tél. 04 94 64 00 96

Vendredi 28 octobre 2016

Rencontre - dédicaces avec Christine NAUMANN-VILLEMIN, auteur jeunesse.

**Médiathèque à 14h30, tout public.
Entrée libre**

Christine Naumann-Villemin a écrit de nombreux livres (50) pour enfants souvent édités chez l'École des loisirs. Aujourd'hui, Christine est professeur-documentaliste. Comme ça, elle est toujours entourée de livres et d'enfants
Médiathèque : Tél. 04 94 01 93 20

**Du samedi 1^{er} octobre 2016 au
mardi 31 janvier 2017**

Concours de Poésie L'encre bleue, 19^{ème} édition

Le Service culturel de Cavalaire sur mer propose son concours annuel de poésie « L'Encre Bleue » destiné à récompenser les meilleurs poètes de la région PACA

Cette année encore, la poésie tient une place toute particulière au sein de la culture de Cavalaire sur Mer. Le concours Encre Bleue, régional dévoile son thème 2017 « AUTOUR DU MONDE » dans tout ce qu'il inspire aux écrivains novices ou accomplis tous âges confondus. Particuliers, écoliers, collégiens, lycéens tentez votre chance afin de remporter le premier prix de votre catégorie.

Remise des prix le samedi 29 avril 2017
OMC – Tél. 04 94 64 00 96 - Tarif : gratuit

Vendredi 21 octobre 2016

Théâtre :
“Ne dites pas à ma femme que je suis Marseillais”
Spectacle familial (humour)



Avec Sophie Autran, Stéphanie Montluçon, Gubern Serge et Fabrice Perret. Ces quatre personnages vont se retrouver lors d'une soirée mouvementée où les révélations inattendues, les quiproquos hilarants et les gags désopilants vont s'enchaîner. Salle des Fêtes (Horaires : 20 h 30 place Jean Moulin. OMC – Tél. 04 94 64 00 96

Samedi 29 octobre 2016

Concert Rock-Pop

Le meilleur de la musique Rock et Pop sur scène à Cavalaire avec 3 groupes régionaux : Liz'Hard ; Unnamed Feelings et Overhead. Reprise de nombreux titres à l'écoute sur RTL2. Spectacle familial
Tarif : Gratuit – Buvette sur place
20h30 à Salle des fêtes.
OMC – Tél. 04 94 64 00 96

Du samedi 5 novembre au vendredi 2 décembre 2016

Salon des arts, Concours d'arts plastiques 34^{ème} édition.

Peintures, sculptures, dessins, photographies...les œuvres d'artistes d'horizons les plus divers, sont exposées et soumises à l'appréciation du public invité à voter. Chaque visiteur pourra y trouver son bonheur et élire l'œuvre qu'il souhaite voir récompensée.

Remise des prix du concours d'arts plastiques vendredi 2 déc 2016 à 19h

Lieu : Maison de la mer, salle polyvalente (niveau 0)

Ouverture : Du mardi au dimanche, de 10h à 12h et 14h à 17h

OMC – Tél. 04 94 64 00 96

Tarif : entrée libre

Samedi 5 novembre 2016

Grand Concert GOSPEL : « Massilia Sounds Gospel »

Le projet « MSG » est l'aventure humaine d'un collectif de trente artistes. Depuis longtemps le Gospel offre une richesse de styles musicaux étourdissante : les pulsations frénétiques et élastiques du Swing, les mélodies rugueuses et douloureuses du Blues, la ferveur électrique de la Soul, les grooves sensuels et profonds du R'n'B...

Lieu : Salle des fêtes - Horaires : 20h30, Place Jean Moulin.

Renseignements et tarifs : OMC – Tél. 04 94 64 00 96

Vendredi 25 novembre 2016

Concerto a tempo d'Umore. Musique et humour

Un spectacle musico comique avec au programme tout ce que la musique classique a d'universellement connu : Vivaldi, Mozart, Chopin...

Un concert émaillé par une avalanche de gags, mais qui s'appuie sur une solide direction musicale de Carles Coll Costa et une mise en scène signée Jordi Purty. Douze musiciens et un chef d'orchestre qui délirent en musique provoquant des situations les plus invraisemblables. Néophytes et mélomanes seront tous embarqués au diapason de l'humour. Une approche de la musique classique pensée pour le grand public. 20 h 30 à la Salle des fêtes. Renseignements : OMC – Tél. 04 94 64 00 96



Samedi 3 décembre 2016

One Man Show : Spectacle de Florent PEYRE

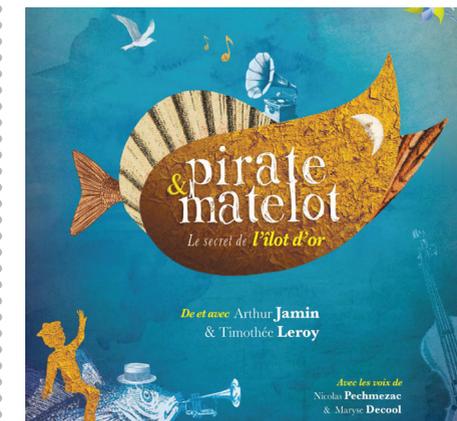
Célèbre aujourd'hui grâce à l'émission de Laurent Ruquier «On n'demande qu'à en rire!», Florent Peyre présente son nouveau One man show «Tout public, ou pas !». Lieu : Salle des fêtes (spectacle payant) à 20 h 30

Renseignements : OMC 04 94 64 00 96



Mardi 6 décembre

Pirates et matelots : pour toute la famille.



Spectacle familial.

Lieu : Salle des fêtes - 18h

Renseignements :

OMC – Tél. 04 94 64 00 96

Payant.

CAVALAIRE DEMAIN

C'est CAVAL' DUBAI



Ce projet de nouveau port est déraisonnable et disproportionné : refonte complète du port et création de nouveaux bâtiments dont certains sont superflus comme, par exemple, sur le quai Patrice Martin le local de 120m² pour l'Académie de Flyboard de Vincent LAGAF !

Ce projet a été choisi par trois élus : le maire, le premier et le cinquième adjoint. Les autres élus de la majorité l'ont découvert en même temps que l'opposition, mais cela ne les a pas empêchés de l'approuver.

Pourquoi autant de précipitation pour vouloir le réaliser ? Alors que, lors du dernier conseil, le maire n'a pas su répondre, ni à nos questions, ni à nos inquiétudes passant sans cesse la parole, soit aux responsables de service, soit au cabinet d'étude.

Manifestement, le maire maîtrise mal ce projet dont il n'a pu, lui-même, nous fournir la moindre explication quant à son financement.

Mais aussi CAVAL' BETON



La promesse de campagne de procéder immédiatement à la modification du PLU afin de doter des moyens nécessaires pour contrebattre les dispositions

de la loi ALUR n'est toujours pas mise en œuvre !

Ce qui fait le bonheur des promoteurs !

En effet, à ce jour depuis le début de son mandat, le maire a signé les permis de construire de **578 nouveaux logements** répartis entre **6 nouveaux programmes immobiliers** et ceux des Canissons et du Jas destinés, en partie, aux actifs cavalois. Et, ce n'est pas terminé !

Texte remis le 29 août 2016.

Vous pouvez nous retrouver sur :

<https://www.facebook.com/annick.napoleonventurelli>
et <http://www.a-napoleon.com>



ARIANE CHODKIEWIEZ ☎ 06 95 90 61 10

www.decidonscavalaire.fr

Un référendum pour le projet du port.

Vous avez trouvé dans Var matin ma demande de referendum sur le projet de réaménagement du port. Je la maintiens car chaque citoyen est acteur des évolutions et des changements dans sa commune.

Je ne suis pas contre les évolutions ni les changements mais je suis contre les projets démesurés qui ne sont pas nécessaires dans l'immédiat.

L'avis de chacun de nous est donc important et ce référendum ne doit pas être une peur ni un frein au changement, au contraire juste un respect démocratique. Je reste vigilante sur l'évolution de ce projet.

Concernant les projets immobiliers je regrette que des mesures pour contenir la loi ALUR n'aient pas été prises au plus tôt malgré nos demandes. Les projets de constructions n'en finissent pas de se dévoiler de plus en plus au risque de défigurer Cavalaire.

Ces projets sont en train de réduire encore plus notre environnement et notre qualité de vie dans notre cité. Nous n'aurons plus de place pour des espaces verts ni parcs paisibles pour nos enfants et nos anciens. Que des immeubles et du béton !!! Cela s'appelle le développement urbain...

Les nuisances sonores sont encore d'actualité et les solutions de réponses sont toujours en attente. C'est sans compter les désagréments provoqués par les collectes des ordures ménagères et surtout des containers de verre extrêmement bruyants.

Dans le dernier Mag j'ai alerté sur la prolifération inquiétante des sangliers qui s'aventurent dangereusement et de plus en plus tôt dans nos rues. Il y a un réel danger. Ces bêtes n'ont plus peur. Quelles sont les mesures prises aujourd'hui à part l'ouverture de la chasse ? Quelles mesures prises pour ces sacs poubelles éventrés ?

Je finirai en espérant que cette saison estivale a été meilleure pour nos commerçants.

Bien à vous

LE POINT DE VUE DE SEBASTIEN VILAIN

LE PORT DE CAVALAIRE (suite)

Ce que je propose :

La fin de la concession du port privé permet à la commune de récupérer la gestion de la totalité du port. Il n'y a aucune urgence à faire des travaux. Les infrastructures portuaires sont en bon état, et nous pouvons conserver la structure actuelle.

Les bénéfices dégagés peuvent financer les travaux d'amélioration, notamment dans le domaine paysager, d'une manière plus progressive, plus fluide, moins pénalisante pour l'activité économique et surtout avec plus de consultation de la population et de concertation avec les acteurs économiques concernés. Il est possible de réaliser les travaux au fur et à mesure, mais seulement les travaux nécessaires. En effet, la capitainerie a été entièrement rénovée en 2013 pour un coût de 400 000 €, est-il raisonnable d'en construire une nouvelle ?

Le projet prévoit la suppression d'une des entrées du port. C'est une erreur et tous les usagers du port le savent.

Ce port appartient à tous les Cavalais, il doit non seulement rester en gestion communale, mais cette gestion doit être améliorée. Il faut redéfinir la répartition des missions et prérogatives entre le conseil portuaire et le conseil municipal.

Il faut également revoir la tarification. En effet le prix d'achat et le coût d'entretien d'un bateau ne sont pas des fonctions linéaires de sa longueur, mais plutôt exponentielles. Il faut adapter la grille tarifaire à cette réalité, ce qui permettrait, à budget constant, de diminuer les tarifs pour les petites unités et ainsi d'offrir à davantage de Cavalais la possibilité d'avoir une place de port.

Sébastien VILAIN
seb83@orange.fr

CAMPAGNE PLUIE-INONDATION

Le ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer, et le ministère de l'Intérieur lancent une campagne de sensibilisation aux phénomènes des pluies méditerranéennes intenses.

L'objectif est de développer une véritable culture du risque pour que chacun adopte les comportements qui sauvent et d'améliorer la résilience des territoires.

Chaque année, de plus en plus tôt, les 15 départements méditerranéens connaissent des épisodes de pluies intenses pouvant conduire à des crues soudaines sur des territoires à forte concentration touristique : l'équivalent de plusieurs mois de précipitations tombe alors en seulement quelques heures.

Les 8 messages de comportements à adopter pour l'ensemble des populations concernées par le risque inondation sont :

1. Je m'informe en écoutant la radio.
2. Je ne prends pas ma voiture et je reporte mes déplacements.
3. Je ne m'engage pas sur une route inondée en voiture comme à pied.
4. Je m'éloigne des cours d'eau et je ne stationne pas sur les berges ou sur les ponts.
5. Je ne sors pas en cas d'orage.
6. Je ne descends pas dans les sous-sols et je me réfugie en hauteur, en étage.
7. Je me soucie des personnes proches, de mes voisins et des personnes vulnérables.
8. Je ne vais pas en cas d'inondation chercher mes enfants à l'école, ils sont en sécurité.

LES 8 BONNS COMPORTEMENTS
en cas de pluies méditerranéennes intenses

- JE M'INFORME** et je reste à l'écoute des consignes des autorités dans les médias et sur les réseaux sociaux en suivant les comptes officiels.
- JE NE PRENDS PAS MA VOITURE ET JE REPORTE MES DÉPLACEMENTS**
- JE ME SOUCIE DES PERSONNES PROCHES**, de mes voisins et des personnes vulnérables.
- JE M'ÉLOIGNE DES COURS D'EAU** et je ne stationne pas sur les berges ou sur les ponts.
- JE NE SORS PAS** Je m'abrite dans un bâtiment et surtout pas sous un arbre pour éviter un risque de foudre.
- JE NE DESCENDS PAS DANS LES SOUS-SOLS ET JE ME RÉFUGIE EN HAUTEUR, EN ÉTAGE.**
- JE NE M'ENGAGE NI EN VOITURE NI À PIED** Pont submersible, gué, passage souterrain... Moins de 30 cm d'eau suffisent pour emporter une voiture.
- JE NE VAIS PAS CHERCHER MES ENFANTS À L'ÉCOLE**, ils sont en sécurité.

J'AI TOUJOURS CHEZ MOI UN KIT DE SÉCURITÉ
Radio et lampes de poche avec piles de rechange, bougies, briquets ou allumettes, nourriture non périssable et eau potable, médicaments, lunettes de secours, vêtements chauds, double des clés, copie des papiers d'identité, trousse de premiers secours, argent liquide, chargeur de téléphone portable, articles pour bébé, nourriture pour animaux.

www.developpement-durable.gouv.fr
#pluieinondation

DEVENEZ FAN SUR FACEBOOK
facebook.com/mairie.decavalaire

CARNET DU TRIMESTRE

Ils sont nés



| | |
|------------|---|
| 04/06/2016 | Nélia SIF |
| 04/06/2016 | Yasmine RAHALI |
| 10/06/2016 | Nicolas, Frédéric, Franck, Pascal HAUSSER |
| 13/06/2016 | Noé, Joël, Christian PETIT |
| 22/06/2016 | Mickael PONTET |
| 22/06/2016 | Lola, Célia, Juliette ROYNEL |
| 24/06/2016 | Clément, Paul, Eugène LEPIED JACQUET |
| 26/06/2016 | Mathyas BONNEFOY |
| 30/06/2016 | Mariame BOUCHAOUAL |
| 09/07/2016 | Victor, Valentin EYT |
| 09/07/2016 | Eva, Victoria EYT |
| 02/08/2016 | Mathias, Luigi, François PARADISO |
| 06/08/2016 | Victoria, Azzurra, Elektra SPERANZA |
| 18/08/2016 | Carl, Alain, Patrick MARCHAND |
| 23/08/2016 | César, Balthazar, Michel ESBELIN LEONE |
| 25/08/2016 | Giulia, Romy, Laura BOT |
| 28/08/2016 | Valentina, Maria BAUR GUAL |
| 31/08/2016 | Louis, Laurent, Wlodzimierz KREIS |

Ils se sont mariés



| | |
|------------|--|
| 10/06/2016 | David AUZET et Caroline RESDIKIAN |
| 16/07/2016 | Jalil CHIKH et Laury ALLART |
| 28/07/16 | Patrick BERGEOT et Andrea SZABOVA. |
| 28/07/16 | Philippe CHANGARNIER et Salma KADDOURI |
| 04/08/2016 | Nicolas VIVIEN et Julia RANÇEUR |
| 19/08/2016 | Julien HUMEAU et Caroline RIPOCHE |
| 02/09/2016 | Geoffrey RARCHAERT et Sanne BLANK |
| 09/09/2016 | André FINCK et Josiane HOFFSCHNEIDER |

Ils nous ont quittés

| | |
|------------|--|
| 01/06/2016 | Bernard GIBERT |
| 04/06/2016 | Robert BAGUÈS |
| 05/06/2016 | Christiane LAUTARD épouse DANOY |
| 18/06/2016 | Raymond CAUVIN |
| 18/06/2016 | Simone COLARD veuve JORROT |
| 22/06/2016 | Marguerite LALLEMAND épouse PEREZ |
| 27/06/2016 | Josiane LE GRILL épouse PENNÉGUÈS |
| 01/07/2016 | Alix STOFFEL |
| 02/07/2016 | Henri HIRTH |
| 07/07/2016 | Fortunée LACHKAR veuve DELAGE |
| 10/07/2016 | Max, Noël ROBERT |
| 11/07/2016 | Simone DAGAND veuve CASTAGNA |
| 19/07/2016 | Catherine Paule TIRABASSI épouse MURA |
| 19/07/2016 | Michel, Julien, André DUFROY |
| 20/07/2016 | Jacques, Marcel, Louis LEMARIÉ |
| 21/07/2016 | Michèle Renée RAQUET Veuve LEGRAND |
| 22/07/2016 | Marinette, Raymonde, Suzanne TRAAS |
| 23/07/2016 | Isidore CENTA |
| 25/07/2016 | Michel, Marcel, Paul SOUBRANGE |
| 25/07/2016 | Michelle, Germaine CLOUEZ Veuve BAGUÈS |
| 30/07/2016 | Danielle OPIZZO épouse ESPINOSA |
| 07/08/2016 | Henri DE BRUYN |
| 08/08/2016 | Georges NOIROT |
| 09/08/2016 | Gilbert CUTULIC |
| 16/08/2016 | Simone VEZOLLES veuve CHIOSSONE |
| 22/08/2016 | Roger BLOQUEL |
| 22/08/2016 | Sven LÜNELL |
| 29/08/2016 | Tadée PAWLOWSKI |
| 29/08/2016 | Henri SIVILOTTO |
| 29/08/2016 | Thérèse SEGRET épouse FAILLIE |
| 30/08/2016 | Guy ALIAMOU |
| 31/08/2016 | Alain PAGLIERI |
| 31/08/2016 | France AIRAL Veuve GALBUSERA |
| 01/09/2016 | Henri GUMIEL |
| 06/09/2016 | Roger BONNET |
| 08/09/2016 | Pierre GRAS |

Le MAG N°8 / Juillet 2016.
Une édition Hôtel de ville de Cavalaire-sur-Mer.
Directeur de la publication : Philippe LEONELLI
Rédaction : Cabinet du Maire / Service de la communication.
Mise en page : Service de la communication.

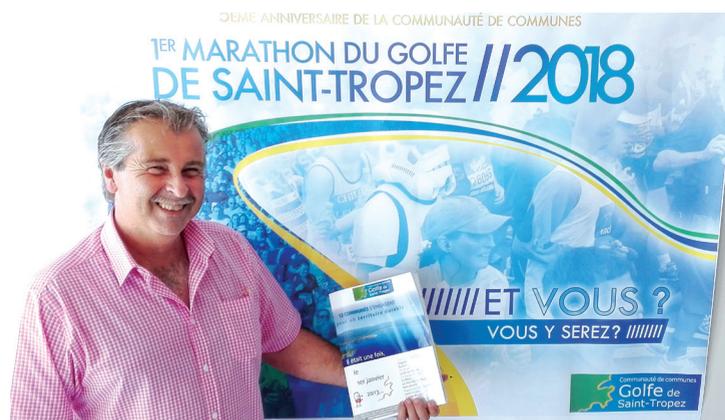
Crédits photo : Ville de Cavalaire, Céline Canepa, André Castel.
Impression : Riccobono Offset Presse 115 chemin des Valettes - 83490 Le Muy
Tous droits réservés, reproduction interdite.
Tirage 10 000 exemplaires. ISSN : 0997-2412

MARATHON DU GOLFE 2018 : LE PROJET AVANCE À GRANDES FOULÉES !

« Il faut que ce soit une course mémorable, une fête de coeur » se plaît à souligner Philippe LEONELLI, Vice-président en charge de la Communication à la Communauté de communes et maire de Cavalaire-sur-Mer. Prévu les 23, 24 et 25 mars 2018, et voté à l'unanimité lors du conseil communautaire du 19 juillet dernier, ce « marathon champagne » sabré pour les 5 ans de la Communauté de communes pourrait donc faire date. Organisé par l'Intercommunalité et soutenu par un prestataire spécialisé dans l'évènementiel sportif, il sera ouvert à tous.

« À la découverte des 12 communes du Golfe »

Il faut dire qu'entre le cross, les 10 km et autres trails, les Français sont de plus en plus férus de course à pied. Pas moins de 75 marathons sont d'ailleurs organisés chaque année un peu partout en métropole et dans les DOM/TOM... Pour seulement 4 en région PACA. « La distance mythique des 42,2 km ne figure pas dans le planning des courses hors stade de notre département, poursuit le Vice-président. Or un tel évènement



est un véritable outil de promotion de la destination « Golfe de Saint-Tropez. »

Le patrimoine tant culturel que naturel sera ainsi mis en valeur via la marque de fabrique du marathon qui pourrait bien être ... « à la découverte des 12 communes du Golfe ».

Toutefois et au regard de la distance - la course ne pouvant, en effet, passer par toutes les terres du Golfe - l'évènement sera relayé dans les trois ou quatre communes absentes du parcours par des animations familiales.

À l'image du marathon du Médoc ou des vignobles d'Alsace

Trinquer, savourer, admirer les domaines viticoles, les paysages d'exception et les acteurs qui y évoluent feront partie du programme. « L'objectif est de prendre comme modèle le marathon du Médoc ou encore celui des vignobles d'Alsace : on peut attendre 12 000 à 15 000 visiteurs sur ce type d'évènement ». Les sportifs

d'un jour ou de toujours frôleront un parcours savamment pensé, dont les grandes lignes seront dévoilées à la fin de l'année 2016.

Quid des inscriptions ?

Elles devraient être ouvertes à compter d'avril 2017. Les aficionados prévoient d'ailleurs un petit pécule de 60 euros en moyenne par participation.

Quant aux gagnants, ils devraient être bien gâtés avec un voyage à l'étranger à la clé.

En quelques mots : « En 2018, se réjouit Philippe LEONELLI, il faut que le visiteur du Golfe en prenne plein les mirettes ! »



Pour plus d'informations :

Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez
Bâtiment Le Grand Sud 2, rue Blaise Pascal - 83310 COGOLIN
Téléphone : 04 94 55 70 30
Mail : contact@cc-golfedesainttropez.fr
Web : www.cc-golfedesainttropez.fr

OCTOBRE

Jusqu'au 30 décembre

EXPOSITION : « COSTUMES ET ARMES DANS L'ANTIQUITÉ GRECQUE »

Avec l'association archéologique « Somatophylakes »

Présentation des équipements militaires et des vêtements grecs de la période classique.
Espace archéologique (Maison de la mer)
Renseignements : Espace archéologique

Tous les mardis et vendredis

DANS LE CADRE DE SPORT ET SANTÉ : COURS DE GYM DOUCE

Complexe sportif Henry Gros de 9h30 à 10h45
Renseignements : CCAS
Tous les jeudis

ATELIERS PEINTURE

Salle du Club de l'Amitié de 10h à 12h
Renseignements : CCAS

Du 1er octobre au 30 décembre

EXPOSITION : « MAIL-ART ET BANDE DESSINÉE »

EXPOSITION SUR L'ART POSTAL

Par Christian Balmier
Animations et ateliers
Renseignements : Médiathèque

Du 1er octobre au 31 janvier

L'ENCRE BLEUE 19ÈME ÉDITION

Concours de poésie dont le thème est : « Autour du Monde »

Remise des prix le samedi 29 avril 2017

Renseignements : Office Municipal de la Culture

Mardi 4 octobre

COLLECTE DE SANG

Maison de la mer à partir de 8h

Vendredi 7 octobre

Les Conférences archéologiques

«LE BOIS DANS L'ARCHÉOLOGIE »

par Jean-Claude Koeniguer

Auditorium de la Médiathèque à 17h

Renseignements : Médiathèque

Gratuit sur réservation

APÉRO-SCÈNE « ROCK ET COUNTRY » *

Music live avec Alan Nash et la participation de Caval'western

Place de la République (rue Pierre Rameil)

A partir de 18h.

Apéritif proposé par les commerçants du quartier

Renseignements : Cavalaire Entreprises

Du 7 au 22 octobre

TENNIS : «TOURNOI DES VENDANGES »

Tournoi de 3ème catégorie – Limité à 15/1

Renseignements : Tennis club des Collières

Samedi 8 octobre

LES BROCANTES DE LA SAINTE ESTELLE

Esplanade Sainte Estelle. De 8h à 17h

Renseignements : Cavalaire Entreprises

Dimanche 9 octobre

CRITÉRIUM RÉGIONAL DE TENNIS DE TABLE

Complexe sportif Henry Gros

Renseignements : Service des sports

Vendredi 14 octobre

LA GUINGUETTE : ORCHESTRE « DOUCE FRANCE »

Francis Tornato

Maison de la mer – 15h à 18h

Entrée payante

Renseignements : Comité Officiel des Fêtes

Dimanche 16 octobre

JOURNÉE DU CHIEN DE RACE

Animations autour des chiens de toute race

Démonstrations de travail

Esplanade Ste Estelle

de 9h30 à 12h et 14h à 16h

Renseignements : Cavalaire Entreprises

THÉÂTRE : « L'HÉRITAGE PRESQUE PARFAIT »

Par la troupe « Les miss en scène »

Salle des fêtes à 17h

Renseignements : Office Municipal de la Culture

Jedi 20 octobre

1^{ER} RALLYE PRINCESSES D'AUTOMNE

30 véhicules attendus

Esplanade de Lattre de Tassigny à partir de 12h30

Du 20 au 23 octobre

L'ALSACE SUR MER

Marché alsacien

Stands alsaciens, danses folkloriques, parade.

Esplanade Ste Estelle, rues du centre-ville

de 10h à 19h

Samedi 22 octobre

CHOUCROUTE PARTY

Véritable repas alsacien dans une ambiance festive et musicale

Salle des fêtes

Renseignements : Cavalaire Entreprises

Du 20 au 31 octobre

JEUX D'AUTOMNE

« Des vacances dans les étoiles »

Du 20 au 31 octobre

CAVALAIRE FÊTE HALLOWEEN

A la recherche des créatures de

« La guerre des étoiles »

Jeu de piste. Centre-ville

Renseignements : Cavalaire Entreprises

Du 24 au 28 octobre

ATELIERS ARTISTIQUES ET CRÉATIFS SUR LE THÈME DE « LA GUERRE DES ÉTOILES »

pour les enfants à partir de 6 ans.

Maison de la mer de 10h à 11h – de 11h à 12h

de 14h à 15h et de 15h à 16h.

Places limitées – Inscriptions sur place au début de l'atelier

Renseignements : Office de Tourisme

Mercredi 26 octobre

ATELIERS CULINAIRES POUR LES ENFANTS

Maison de la mer de 10h à 11h – de 11h à 12h

de 14h à 15h et de 15h à 16h.

Places limitées – Inscriptions sur place au début de l'atelier

Renseignements : Office de Tourisme

Jedi 27 octobre

CIRCUIT DE « FREESTYLER » : ENGIN RIGOLOS À PÉDALES.

Esplanade de Lattre de Tassigny de 10h à 12h et de 14h à 17h

Renseignements : Office de Tourisme

Vendredi 28 octobre

ATELIER DE COSMÉTIQUES BIO POUR LES ADULTES

Maison de la mer de 10h à 11h – de 11h à 12h de 14h à 15h et de 15h à 16h.

Places limitées – Inscriptions sur place au début de l'atelier

Renseignements : Office de Tourisme

Lundi 31 octobre

PARADE D'HALLOWEEN ET SPECTACLE

Sur le thème de « La guerre des étoiles »

Concours de déguisements, goûter et spectacle.

A partir de 15h

Centre-ville et esplanade de Lattre de Tassigny

Programme complet à l'Office de Tourisme

Vendredi 21 octobre

THÉÂTRE : « NE DITES PAS À MA FEMME QUE JE SUIS MARSEILLAIS »

Spectacle d'humour pour toute la famille

Salle des fêtes à 20h30 – Payant

Renseignements et billetterie :

Office Municipal de la Culture

Du 21 au 24 octobre

JOURNÉES PORTES OUVERTES DE L'AÉRO-CLUB

Promenades aériennes et baptêmes de l'air

Plage du centre-ville

Renseignements : Aéro-club

Vendredi 28 octobre

RENCONTRE / DÉDICACES

Avec Christine Naumann-Villemin

Auteur jeunesse

Médiathèque à 14h30 – Tout public

Renseignements : Médiathèque

Samedi 29 octobre

CONCERT ROCK-POP

Avec Liz'Hard, Unnamed Feeling et Overhead

Salle des fêtes à 20h30

Renseignements : Office Municipal de la Culture

NOVEMBRE

Tous les mardis et vendredis

DANS LE CADRE DE SPORT ET SANTÉ : COURS DE GYM DOUCE

Complexe sportif Henry Gros de 9h30 à 10h45
Renseignements : CCAS

Tous les jeudis
ATELIERS PEINTURE

Salle du Club de l'Amitié de 10h à 12h
Renseignements : CCAS

Mercredi 2 novembre
SPECTACLE DE FIN DE VACANCES DE LA TOUSSAINT

Cour de l'école élémentaire de 13h à 17h30
Renseignements : Service jeunesse

Jeu 3 novembre
LA GUINGUETTE : ORCHESTRE « CHORUS »

Salle des fêtes – 15h à 18h
Entrée payante
Renseignements : Comité Officiel des Fêtes

Vendredi 4 novembre
APÉRO-SCÈNE * AVEC PAPY AND THE CHICS FILLES

Quartier du Parc à 18h.
Renseignements : Cavalaire Entreprises

Samedi 5 novembre
GRAND CONCERT DE GOSPEL « MASSILIA SOUNDS GOSPEL »

Salle des fêtes à 20h30
Renseignements et billetterie :
Office Municipal de la Culture

Du 5 novembre au 2 décembre
34ÈME ÉDITION DU SALON DES ARTS CONCOURS D'ARTS PLASTIQUES

Exposition de peinture, sculpture et photographie
Maison de la mer de 10h à 12h et de 14h à 17h
Renseignements : Office Municipal de la Culture

Vendredi 11 novembre
CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DE L'ARMISTICE DE 1918

Cimetière intercommunal

Samedi 12 novembre
LES BROCANTES DE LA SAINTE ESTELLE

Esplanade Sainte Estelle. De 8h à 17h
Renseignements : Cavalaire Entreprises

Dimanche 13 novembre
VIDE-GRENIERS DE L'ACAPIC

Place Jean Moulin
Renseignements : Cavalaire Entreprises

Mardi 15 novembre
LES CONFÉRENCES ARCHÉOLOGIQUES «DE LA PIERRE AU MÉTAL »

par Edith Platelet
Auditorium de la Médiathèque à 17h
Renseignements : Médiathèque
Gratuit sur réservation

Samedi 19 novembre
SOIRÉE « URBAN STYLE »

Complexe sportif Henry Gros à 21h
Renseignements :
Christophe Demajeau : 04 94 00 20 74

Jeu 24 novembre
LA GUINGUETTE : ORCHESTRE « DOUCE FRANCE »

Francis Tornato
Salle des fêtes – 15h à 18h
Entrée payante
Renseignements : Comité Officiel des Fêtes

Vendredi 25 novembre
CONCERTO A TEMPO D'UMORE

Spectacle musico comique
Salle des fêtes à 20h30 - Payant
Renseignements et billetterie :
Office Municipal de la Culture

Dimanche 27 novembre
BOURSE AUX JOUETS DES JEUNES

Réservée aux enfants Cavallais
Salle des fêtes de 8h30 à 13h
Renseignements : Bureau Information Jeunesse

DÉCEMBRE

Tous les mardis et vendredis
DANS LE CADRE DE SPORT ET SANTÉ : COURS DE GYM DOUCE

Complexe sportif Henry Gros de 9h30 à 10h45
Renseignements : CCAS

Tous les jeudis
ATELIERS PEINTURE

Salle du Club de l'Amitié de 10h à 12h
Renseignements : CCAS

Vendredi 2 décembre
REMISE DES PRIX DU CONCOURS D'ARTS PLASTIQUES

Maison de la mer à 19h

APÉRO-SCÈNE : SPÉCIAL TÉLÉTHON * DÉMONSTRATIONS SPORTIVES, DJ, ANIMATIONS ET INITIATIONS

Esplanade de Lattre de Tassigny à 18h.
Renseignements : Cavalaire Entreprises

Samedi 3 décembre
FLORENT PEYRE

One man show humoristique
Salle des fêtes à 20h30 - Payant
Renseignements : Office Municipal de la Culture

Lundi 5 décembre
JOURNÉE NATIONALE D'HOMMAGE AUX « MORTS POUR LA FRANCE » PENDANT LA GUERRE D'ALGÉRIE ET LES COMBATS DU MAROC ET DE LA TUNISIE

Cimetière intercommunal

Mardi 6 décembre
PIRATES ET MATELOTS

Spectacle pour enfants réservé aux scolaires
Salle des fêtes à 10h et 14h – Gratuit pour les élèves des écoles de Cavalaire
Renseignements : Office Municipal de la Culture

PIRATES ET MATELOTS

Spectacle familial
Salle des fêtes à 18h - Payant
Renseignements et billetterie :
Office Municipal de la Culture

Vendredi 9 décembre
LA GUINGUETTE : ORCHESTRE « ELISA ET THIERRY »

Maison de la mer – 15h à 18h
Entrée payante
Renseignements : Comité Officiel des Fêtes

Samedi 10 décembre
LES BROCANTES DE LA SAINTE ESTELLE

Esplanade Sainte Estelle. De 8h à 17h

Renseignements : Cavalaire Entreprises

Du 10 au 24 décembre
LA HOTTE DU PÈRE NOËL

Jeu concours organisé par les commerçants
Centre-ville et commerces participants
Renseignements : ACAPIC

Mardi 13 décembre
COLLECTE DE SANG

Maison de la mer à partir de 8h

Du 19 décembre au 2 janvier
LES SCINTILLANTES DE NOËL

Une multitude d'animations pour petits et grands proposées par la Ville, l'Office de Tourisme et les associations cavallaises.

Mardi 20 décembre
GUINGUETTE DE NOËL

Damien Michel
Maison de la mer – 15h à 18h
Entrée gratuite

JANVIER

INVITATION

*Cérémonie de présentation
des Vœux 2017*

Samedi 14 janvier à 19h
Complexe Henry Gros
Rue Pierre et Marie Curie

Découvrez tous les événements sur le programme des animations et sur le site www.cavalaire.fr.

Programme susceptible de modifications

Contacts

| | |
|--------------------------------------|----------------|
| Office de Tourisme (OT) | 04 94 01 92 10 |
| Comité Officiel des Fêtes (COF) | 04 94 01 92 10 |
| Espace Archéologique | 04 94 01 92 18 |
| Médiathèque | 04 94 01 93 20 |
| Office Municipal de la Culture (OMC) | 04 94 64 00 96 |
| Cavalaire Entreprises | 04 94 00 11 45 |
| Service des Sports | 04 94 05 41 28 |
| Bureau Information Jeunesse (BIJ) | 04 94 01 90 00 |
| Hôtel de Ville | 04 94 00 48 00 |
| La Poste | 36 31 |